

Procès-verbal de l'Assemblée générale
de la *Société d'études leibniziennes de langue française* (SELLF),
tenue le jeudi 7 septembre 2017 à 18h00
à l'Université Paris 1 – Panthéon-Sorbonne, Amphithéâtre Bachelard, 54 rue St-Jacques

Présents

Raphaële Andrault	Mogens Laerke
Tahar Ben Guiza	Arnaud Lalanne
Laurence Bouquiaux	Christian Leduc
Babette Chabout-Combaz	Alexandra Lewendoski
François Duchesneau	Marine Picon
Michel Fichant	Paul Rateau
Griselda Gaïada	Anne-Lise Rey
Ryoko Konno	Justin Smith

Procurations

Vincent Alain	David Rabouin
Frédéric de Buzon	Claire Rösler-Le Van

Paul Rateau, président de la SELLF, préside la séance.

Christian Leduc, secrétaire de la SELLF, agit en qualité de secrétaire de séance.

1. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

2. Adoption des procès-verbaux

Les procès-verbaux de l'assemblée générale et de l'assemblée générale extraordinaire tenues le 10 mars 2016 à Lyon sont adoptés à l'unanimité.

3. Rapports moral, d'activité et financier

Le président présente le bilan des activités de la SELLF depuis sa création le 16 novembre 2013. Il constate qu'elle compte désormais une cinquantaine de membres, issus d'une très grande diversité de pays. Il souligne le caractère collectif du travail accompli depuis 2013. Sur le plan légal et institutionnel, la SELLF s'est dotée de statuts, est enregistrée comme association régie par la loi française dite « Loi de 1901 » sur les Associations, possède un compte bancaire et tient

un site internet (<https://leibnizself.org/>) régulièrement mis à jour. Sur le plan scientifique, la SELLF a déjà organisé deux congrès : en 2014 à Paris sur les *Principes de la Nature et de la Grâce* et en 2016 à Lyon sur « Leibniz et l'harmonie ». À ces deux manifestations, il faut ajouter un certain nombre de colloques et de journées d'études co-organisés avec d'autres institutions académiques. Au chapitre des réalisations scientifiques, le président rappelle également que la SELLF publie annuellement, depuis 2015, dans la revue *Archives de philosophie*, un « Bulletin leibnizien », qui recense les ouvrages, monographies sur Leibniz et éditions de ses textes, publiés dans les principales langues de la recherche. Elle est associée, avec d'autres sociétés leibniziennes européennes, au projet piloté par Enrico Pasini visant à constituer un dictionnaire des correspondants de Leibniz : *Leibniz's Correspondents and Acquaintances*. Le président évoque en dernier lieu l'avenir et les projets de la SELLF. Il souhaite poursuivre et renforcer la collaboration avec les autres sociétés leibniziennes, notamment par l'organisation de journées d'études communes, et faciliter l'adhésion à plusieurs sociétés en même temps, en proposant le cas échéant une cotisation dégressive. Enfin, il suggère la création d'un prix de la SELLF, récompensant, tous les deux ans, un article original sur Leibniz, dont les modalités d'attribution restent à préciser.

La trésorière présente le bilan financier et des adhésions de la SELLF. Elle souligne qu'il faudra remédier à certains problèmes, concernant notamment les renouvellements et la gestion du compte Paypal.

4. Préparation du prochain congrès de la SELLF à Montréal (2018)

C. Leduc évoque la préparation du prochain congrès de la SELLF qui aura lieu à Montréal du 12 au 14 octobre 2018 et qui est organisé en collaboration avec la *Leibniz Society of North America*. L'appel à communication sera lancé d'ici la fin 2017 et un comité mixte se chargera de l'évaluation des propositions. Une demande de financement sera soumise au Conseil de recherche en sciences humaines du Canada. Il est à noter que le congrès sera bilingue et que les participants seront fortement encouragés à employer un support textuel pour faciliter les discussions entre les membres des deux sociétés.

5. Bulletins leibniziens 3 et 4

Le bulletin leibnizien 3 innove avec la création de deux nouvelles rubriques, appelées à perdurer : la première est intitulée « Études critiques » ; la seconde dresse un état des lieux de la recherche leibnizienne dans une aire linguistique et/ou géographique déterminée (ici en Europe centrale). Le bulletin s'enrichira encore l'année prochaine avec l'ouverture d'une rubrique consacrée à la présentation de la vie et de l'œuvre d'universitaires et de chercheurs qui ont particulièrement marqué les études leibniziennes. La première notice sera dédiée à Gaston Grua.

M. Fichant et A. Lalanne font par ailleurs le point sur les manuscrits Grua que la famille Grua a mis à la disposition de la SELLF. Le fonds comporte notamment une introduction et des notes critiques en vue de deux projets d'édition des *Essais de théodicée*. Les membres discutent des problèmes relatifs aux droits d'exploitation, à l'archivage et à la numérisation de ce fonds.

Sur proposition du président, A. Lalanne est désigné responsable des archives de la SELLF.

6. Affaires diverses

On présente le nouveau logo de la SELLF. Celui-ci n'est pas adopté.

T. Ben Guiza rappelle qu'il avait proposé d'organiser le congrès de la SELLF en 2016 à Tunis, mais que le congrès avait dû finalement se tenir à Lyon. Il évoque la possibilité d'organiser une prochaine rencontre de la SELLF à Tunis, proposition qui est accueillie favorablement par l'assemblée.


7. Élection du conseil d'administration

Il est proposé par P. Rateau, appuyé par C. Leduc, d'élire les membres suivants du conseil d'administration de la SELLF pour le mandat 2017-2021 :


Raphaële Andrault, François Duchesneau, Griselda Gaïada, Arnaud Lalanne, Christian Leduc, Marine Picon, David Rabouin, Paul Rateau et Anne-Lise Rey

La proposition est adoptée à l'unanimité

La séance est levée à 19h40.



Paul Rateau, président



Christian Leduc, secrétaire